PROCÈS VERBAL BUREAU DU COMITÉ DIRECTEUR

SAMEDI 12 AVRIL 2025 – MARSAC SUR L'ISLE – 10H

« Les décisions prises lors de cette réunion du comité de direction sont susceptibles d'appel devant la Commission régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication ou de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr , le droit d'examen étant de 114 euros. ».

Présents : Jonathan BLONDY (Président), Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance, partiellement, départ 12h), Mmes Mathilde DELANNES, Nathalie LONGUEVILLE, Chrystèle MARJARIE et Natacha VIGIER.
M. Samuel ALLARD, Fabrice BOUDY et Jean-Marc LALET.
Excusée : Mme Laetitia LERIN (Motif familial).
Invitée : Martine BLOND (Responsable Administrative).

INTRODUCTION DU PRÉSIDENT

Jonathan BLONDY remercie les présents pour cette réunion de bureau en amont du prochain CODIR allégeant celles-ci de décisions prises en amont.

Une réflexion est alors menée autour de l'Assemblée Générale de l'instance, initialement prévue le 21 juin 2025. Le lieu reste à définir mais devra avoir la capacité d'accueillir entre 180 et 200 personnes. Le format de l'évènement doit être également validé.
Une prise de contact est évoquée avec les communes de CENDRIEUX, SAINT ALVÈRE et VERGT pour cette année, ces villes étant plutôt centrales dans le Département. Natacha VIGIER s'en chargera.
Pour la saison 2025/2026, l'AG de fin de saison se déroulera certainement à SAINT ASTIER. A confirmer.

Un format de deux heures est retenu. L'émargement sera possible de 9h00 à 9h50 pour un début de réunion à 10h00 et une fin à 12h00. Un apéritif déjeunatoire clôturera l'assemblée.
A l'ordre du jour, à prévoir quelques modifications de textes, l'intégration d'un membre en remplacement de David CHARRIERAS, un bilan de la saison 2024/2025 et quelques interventions d'invités.

Jonathan fait un point sur le nombre de licenciés à date, à savoir 14 119. Au 30 juin 2024, le District avait terminé la saison à 14 180. Un récapitulatif licences est projeté. Il est constaté une baisse sur le football féminin sauf en Seniors et U17. La priorité sera de dynamiser le football éducatif féminin. Jean Marc LALET soulève une inquiétude sur le football d'animation pour environ 5 % de perte.

Il est donc évoqué la nécessité d'une vraie journée de rentrée du foot féminin ainsi que des plateaux féminins au cours de la saison, en plus grand nombre. Le nombre de licences en Seniors est à l'équilibre et le nombre de dirigeants est en hausse.

Jonathan évoque les dossiers en cours de montage financier avec le Crédit Agricole Charente Périgord. Deux projets de travaux seront subventionnés à savoir l'accès handicapé au bâtiment principal ainsi que la modernisation de la salle de réunion, avec notamment la mise en place d'un rétroprojecteur en hauteur et d'un écran intégré au plafond.

Le Président évoque un mail reçu de la mairie de Périgueux au sujet de la soirée des bénévoles et d'une absence d'invitation de la part du District Dordogne Périgord. Le président informe d'un futur rendez – vous avec la mairie avec la volonté d'une collaboration saine et stable.

Les bénévoles invités à la finale de la Coupe de France seront chapeautés par Christophe BARONDEAU chef de délégation étant donné son vécu et son expérience. René VAREILLAS (FC BASSIMILHACOIS), Aurélie BUGEAUD (AIGLONS RAZACOIS), Serge FOURLOUBEY (ENTENTE GRIGNOLS VILLAMBLARD), Marie Dominique JANNAUD (FC EXCIDEUIL SAINT MEDARD) sont retenus. Une dernière place est en cours « d'attribution ».

Jonathan évoque la situation du club de l'US CHANCELADE MARSAC. Il a rencontré les deux Maires récemment. Jonathan n'interviendra pas dans la presse même si une sollicitation parvient au District Dordogne Périgord pour donner suite à un article paru sur Sud-Ouest. Par ailleurs, Jonathan rappelle que le district n'a pas vocation à faire de l'ingérence dans la gestion des clubs, et qu'il vient uniquement en soutien pour aider les clubs dans leur structuration. Un futur rendez – vous est prévu avec le président du club.

Il évoque également la situation des clubs de TERRASSON. Un nouveau rendez-vous s'est tenu avec la Mairie. Un des clubs est favorable et l'autre défavorable. La situation est compliquée et problématique vis à vis d'une éventuelle montée d'un des deux clubs. Le District Dordogne Périgord a sollicité les services juridiques de la LFNA et de la FFF. La également, Jonathan informe que tout club est soumis aux mêmes règlements, et rappelle que le District n'est pas au dessus des lois, ni des autorités publiques. Le district respectera les décisions politiques de la mairie de Terrasson.

Le District annonce une demande de dotation reçu du collège de VERGT. En effet, ils sont qualifiés pour les finales nationales Futsal UNSS qui se tiendront à VALENCIENNES. Le District ne donnera pas de dotation financière mais il est proposé le don d'un jeu de maillot et de ballons de Futsal. Validé à l'unanimité des membres du bureau présents.

RETOUR SUR LES PROJETS TERMINES

Retour est fait sur le Festival U13 Pitch Départemental. Cette journée restera comme une grande réussite, les retours sont excellents tant sur l'organisation, que sur l'accueil ou le site choisi. Sur le niveau technique général, le bilan est mi-figue, mi-raisin car des écarts de niveau important ont été constatés. Quelques améliorations sont à apporter (cérémonie d'ouverture, accès, affichage, horaires à optimiser et mise en avant des bénévoles en fin de journée aux récompenses). Jonathan BLONDY annonce une indemnisation de 70€ pour chacun des arbitres présents.

Jonathan remercie le club de SARLAT MARCILLAC FC pour la qualité d'accueil, ainsi que la mairie pour la qualité des terrains. Enfin, il convient de remercier FROMARSAC, HAPPYHOME et SERIPUB de nous avoir accompagner.

Les bâches éducatives sont arrivées et seront remises à l'Assemblée Générale du mois de juin. Si les clubs souhaitent se doter de bâches supplémentaires, il faudra intégrer le tarif en 2025/2026. A compter de septembre, chaque club devra prévenir l'instance du stade où est installée la bâche et les arbitres devront vérifier la présence de celle-ci. Une amende financière sera appliquée en cas de non-présence.

Enfin, la transformation de l'entrée est terminée, avec une réelle amélioration visuelle (cadres des partenaires affichés et bâche de sensibilisation).

RETOUR SUR LA SOIRÉE DES BÉNÉVOLES

Jonathan fait lecture du compte-rendu de Pauline GOUBIE et remercie le CODIR pour son implication.

Au rayon des points positifs : Vidéos des bénévoles, décoration, entrée avec les portraits des mis à l'honneur, la tombola (bien que trop de lots aient été proposés).
Les partenariats avec Selfbox, Le Bihan, Auchan, le traiteur et DJ Kamel sont positifs.
François GRENET, Président de la LFNA a été très apprécié des bénévoles présents, de par sa simplicité et son accessibilité.

Il y a malgré tout des points d'amélioration à apporter. La décoration au niveau de la scène devra être revue, la remise des récompenses sera à faire sur scène. Le son des vidéos est à améliorer de même que les annonces par le DJ. Certains partenaires supplémentaires seraient les bienvenus.

Une enquête en ligne a été adressée aux présents. Les retours sont globalement positifs et vont dans le sens des points évoqués ci-dessus. Financièrement, nous sommes à l'équilibre, et légèrement excédentaire (Environ 380 euros).

La soirée des bénévoles 2026 se déroulera le samedi 28 mars 2026.

POINT FINANCIER DU DISTRICT ET ATTERRISSAGE FINANCIER JUIN 2025

Quelques clubs sont en anomalie de plus de 500€ dont la moitié sont mensualisés. Huit clubs au total sont concernés. Il est évoqué la possibilité de mise en application du règlement financier.
La mise en route du règlement financier est actionnée pour un des clubs. Un mail sera adressé dès lundi 14 avril par NotiFoot avec un délai de 7 jours pour paiement. En cas d'inaction, c'est une lettre recommandée avec accusé de réception qui sera envoyée. Ensuite, le CODIR actera le retrait de 3 points et amende financière, à partir du week-end du 03 mai.

Jonathan fait un état des comptes de l'instance, à savoir :
Compte courant : 29 056€ / Livret A : 76 499€ / DAT : 69 090€ / CTO : 51 305€.

Les fonds d'épargne s'élèvent à 196 895€ (+11,18% depuis le dernier bureau).

Jonathan informe qu'il travaille d'ores et déjà sur l'atterrissage financier de fin d'exercice comptable, et qu'il est désormais acté qu'il y aura un excédent de trésorerie, lié à :

- Maitrise optimale des coûts et des dépenses,
- Contrôle mensuel et suivi budgétaire,
- Augmentation de la discipline, malheureusement,
- Augmentation des partenariats,
- Développement de la partie locative,

Restent à prendre en compte la hausse de la subvention arbitrage de 4 800€ à 7 500€, et les 20 000€ supplémentaires alloués par la LFNA comprenant 16 000€ de subvention, la suppression taxe CTRA de 2 000€ et l'augmentation part licence de 0,80€ à 0,95€.

Jonathan, compte tenu des éléments financiers positifs, informe que la retenue de 2€uros par licence prit la saison dernière (23/24), reviendra à la normale, avec uniquement 1€uro.

Jonathan souhaite envisager la création d'un fond de soutien aux clubs si les résultats financiers sont au niveau du prévisionnel envisagé. Ce fond de soutien viendrait en aide aux clubs après dépôt de dossiers.

Il évoque également quelques travaux à prévoir durant l'été, associés à quelques achats également :

- Accès handicap pour être en conformité PMR,
- Nettoyage de la verrière,
- Taille de la haie,
- Peinture intérieure diverse,
- Brise vue pour les locations du week – end,

RÉFLEXION AUTOUR DU REMPLACEMENT DE DAVID CHARRIERAS – RETRAIT DU COMITE DIRECTEUR

Jonathan informe du retrait de David Charrieras du comité directeur, compte tenu de ses absences depuis le début de saison lors des réunions du comité directeur, liées à ses activités sportives, professionnelles, et l'impossibilité de s'investir comme il aurait voulu,

Compte tenu que la politique de la chaise vide n'est pas dans la vision de Jonathan concernant les membres du CODIR, Jonathan informe qu'en application de l'article 13.7 des statuts du District, David perd la qualité de membre du comité directeur.

Comme indiqué à David, Jonathan ne regrette absolument pas d'être allé le chercher, et le remercie de lui avoir fait confiance. Mais il faut savoir se rendre à l'évidence lorsqu'une personne manque de temps pour ce type de fonction.

Jonathan maintient à David sa confiance pour rester à la commission technique, et il s'investira en fonction du temps qu'il pourra donner, notamment sur le nord du département.

Le bureau et le comité directeur souhaite à David bonne chance dans ses projets professionnels, sportifs, en lui souhaitant une santé à la hauteur de ses engagements.

Jonathan évoque le sujet de son remplacement, souhaitant un éducateur diplômé, avec une vision identique du football chez les jeunes à celle d'Olivier, et Jean Marc. Jonathan informera le comité directeur de son choix lors de la réunion du 5 mai 2025.

REFLEXION SUR LE BUREAU 2025/2026

A l'issue de cette première saison, Jonathan a constaté quelques dysfonctionnements, mineurs, mais qu'il souhaite gommer rapidement. Il informe ainsi des changements suivants :

- A compter du 1er juillet, Chrystèle Marjarie sera nommée secrétaire générale adjointe,
- Benjamin Hautier, d'un commun accord, cèdera sa place de responsable du pôle arbitrage à Quentin Berthelet, tout en continuant à œuvrer pour l'arbitrage départemental aux côtés de Quentin. Le pôle arbitrage va connaitre une modification de son organisation pour avoir une structuration plus efficace. La nouvelle organisation sera présentée lors du CODIR du 5 mai.
- Benjamin conserve toute la confiance de Jonathan dans son rôle de secrétaire général dont il souhaite lui confier des missions chaque semaine.

STRUCTURATION DE LA COMMISSION SPORTIVE JEUNES

A l'issue de cette première saison, Jean Marc a constaté quelques dysfonctionnements, mineurs, mais qu'il souhaite gommer rapidement. Il informe donc qu'une nouvelle organisation verra le jour et sera présenté au comité directeur du 26 mai.

POINT RECRUTEMENT EN COURS – SAISON 2025/2026

Deux postes à pourvoir :

- Apprenti BMF/BEF
  - Une dizaine de candidatures reçues,
- Apprenti Communication/Marketing
  - Une quarantaine de candidatures reçues,

En fonction des résultats financiers, un second poste sur la communication risque s'ouvrir.

APPROCHE RESSOURCES HUMAINES 2025/2026

Pour donner suite à la dernière réunion du bureau, Jonathan informe avoir travaillé sur une revalorisation des salaires, qui n'ont pas connu d'évolution depuis plusieurs années (si ce n'est la convention collective, donc obligatoire).
Compte tenu de l'investissement des salariés, de leur loyauté envers l'instance, et d'avoir facilité la prise de fonction de la nouvelle équipe,
Compte tenu qu'il souhaite traiter l'ensemble des salariés de la même manière,
Compte tenu de la qualité des échanges lors des entretiens professionnels de septembre 2024,
Jonathan informe les membres du bureau de la revalorisation identique des salaires, pour un montant totale de 5.500 €uros, charges sociales incluses. Le bureau suit la proposition du Président.

TOUR DE TABLE – QUESTIONS DIVERSES

Samuel Allard : Souhait de réfléchir à une nouvelle pyramide des compétitions en séniors H, notamment pour tirer vers le haut le niveau de notre football. Accord de Jonathan pour qu'il mène avec la commission sportive séniors un groupe de travail.
Samuel Allard : Demande si l'achat de buts mobiles pourra se faire dans le cadre du fond de soutien. Jonathan répond favorablement.

Le Président,
Jonathan BLONDY.

Le Secrétaire de séance
Benjamin HAUTIER.